

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 05 juin 2024

Date de la convocation :

17/05/2024

Date d'affichage : 17/05/2024

Membres en exercice : 11

Présents : 11

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

Abstentions : 0

Délibération N° :

DE_2024_33

cinq juin deux mille vingt-quatre, à 18h15, le Conseil Municipal de la Commune de LAVERGNE, régulièrement convoqué, s'est réunie sous la présidence de Didier BES

Présents : Didier BES, Thierry BOUSSAC, Patrick BOY, Véronique CANITROT, Aurore COUDERC, Dominique FROMENTEZE, Manon BENNE, Chantal MASMAYOUX, Johan MAZIERO, Jean-Louis RIGOUSTE, Céline SER

Représentés:

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Manon BENNE

Objet : DECISION BUDGETAIRE - DM 2024-001 SCE EAU LAVERGNE

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
011 - 61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00 €	-2 800,00 €
011 - 61523	Entretien, réparations réseaux	0,00 €	-2 800,00 €
011 - 61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00 €	-2 800,00 €
011 - 62878	Remb. frais à des tiers	0,00 €	8 400,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT		0,00 €	0,00 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après dépôt et publication à la date figurant sur l'accusé de réception AR sous-préfecture de GOURDON.

Le Maire,
Didier BES



Date de transmission de l'acte: 14/06/2024

Date de réception de l'AR: 14/06/2024

046-214601650-DE_2024_33-DE

A G E D I